



Atelier régional sur l'examen de la surveillance phytosanitaire assurée dans le cadre de la NIMP 6 de la Convention internationale pour la protection des végétaux – Recenser les difficultés et repérer les pratiques optimales

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session	- Informations locales et logistiques (Hôte) - Présentations
2. Objectif de l'atelier (Hôte)	
3. Présentation de la CIPV (Représentant de la FAO ou du Secrétariat de la CIPV ou autre responsable désigné)	- Progrès accompli dans l'établissement des NIMP
4. Adoption de l'ordre du jour	- Election du président et du rapporteur - Calendrier des sessions - Autres questions
5. NIMP 6	- Présentation de la NIMP 6 - Surveillance générale - Prospections ponctuelles - Résumé des résultats du questionnaire - dans la région - dans le monde
6. Examen des pratiques optimales en matière de surveillance des organismes nuisibles	- Présentation par chaque délégué des pratiques optimales mises en œuvre dans son pays
7. Application de la NIMP 6 dans la région (Débats pléniers ou en groupes)	Sur la base des présentations, débat sur: - les avantages de l'application de la Norme - les difficultés liées à l'application de la NIMP 6
8. Conditions requises pour améliorer la surveillance nationale des organismes nuisibles	- Détermination des outils et des ressources techniques nécessaires pour appliquer la NIMP 6 - Recommandations pour améliorer la NIMP 6
9. Travaux futurs	- Contributions à ce projet (symposium, préparation de matériel de formation) - Travaux dans la région
10. Autres questions	1. Réflexion sur les points à réviser dans la NIMP 4 2. Réflexion sur les points à réviser dans la NIMP 8
11. Adoption du rapport	
12. Clôture	